

## **Des régions confédérées aux cantons : genèse et évolution des cantons de Bourha sous administration française (1916-1960)**

**Kamougnana, Samuel**

Département d'histoire, Université de Maroua  
Courriel : [kamougnana@yahoo.fr](mailto:kamougnana@yahoo.fr)

L'occupation européenne des monts Mandara survient à la faveur de la conquête du Nord-Cameroun dès 1893 par l'Allemagne. Après la défaite allemande pendant la guerre de 1914-1918, les Français et les Anglais deviennent maîtres des lieux qu'ils se proposent aussitôt de réorganiser. Après le bref séjour allemand dans la région, l'une des missions que se donne la France est de braver ces diversités et rivalités pour laisser émerger des groupements d'administration directe, annonciateurs de l'organisation cantonale plus uniforme, non sans difficultés. Dans ce travail qui retrace l'origine des cantons dans cette région du Mandara, il sera question de saisir les circonstances de l'avènement de l'organisation cantonale ainsi que la portée et les implications de ce changement institutionnel.

**Mots clés :** *administration, confédération, lamidat, cantons, encadrement politique.*

## **From confederated regions to cantons: the origins and evolution of the Bourha cantons under French administration (1916–1960)**

The European occupation of the Mandara Mountains began with the conquest of northern Cameroon in 1893 by Germany. After the German defeat in the 1914-1918 war, the French and the English became masters of places they soon propose to reorganize. After the brief German living in the area, one of the missions that gives France is to brave these diversities and rivalries emerge to allow direct administrative groups foundations in more uniform cantonal organization, not without difficulties. In this work that traces the origin of the townships in the region Mandara, it will issue to grasp the circumstances of the advent of the cantonal organization, scope and implications of this institutional change.

**Keywords:** *administration, confederation Lamidat, district areas, political leadership.*

## **Des régions confédérées aux cantons : genèse et évolution des cantons de Bourha sous administration française (1916-1960)<sup>1</sup>**

**Kamougnana, Samuel**

### **Introduction**

L’arrondissement de Bourha est l’un des six arrondissements que compte le département du Mayo-Tsanaga à l’Extrême-Nord du Cameroun. Il est situé au sud de l’arrondissement de Mogode et partage ses frontières orientales avec l’arrondissement de Hina. Au Sud, il est limité par l’arrondissement de Mayo-Oulo dans le département du Mayo-Louti, région du Nord Cameroun. A l’Ouest, c’est la république fédérale du Nigeria qui l’encadre. Essentiellement bordé d’Est en Ouest par des chaines de montagnes, le relief de l’arrondissement de Bourha qui baigne dans le domaine climatique tropical bénéficie des plateaux et larges vallées fertiles (Terde 1987 : 7). Bien plus, ses massifs montagneux qui sont de véritables citadelles naturelles, constituent l’argument stratégique ayant favorisé l’émergence de son premier regroupement humain qui grossit progressivement au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l’arrivée des Peuls en provenance du Bornou via Uba et Mubi. C’est avec ceux-ci que les premiers occupants consolident parfaitement leurs liens et leur milieu de vie commun. Toutefois, quand les Allemands prennent possession de la région, ils soumettent ces peuples autochtones aux nouveaux occupants avant que les Français ne viennent changer la donne.

Le présent article vise à retracer l’itinéraire du passage de ce territoire des régions confédérées aux entités politiques peules et à expliquer comment les commandements européens allemands et français ont su jouer sur leurs systèmes administratifs, les chefs traditionnels et leurs administrés pour optimiser ce changement. Pour répondre à cette problématique de la dynamique sociopolitique induite par l’intrusion européenne dans cette région, je me demande dans un premier temps comment les conquérants musulmans ont politiquement impacté l’arrondissement de Bourha. Ensuite, en explorant les lois qui ont présidé à la répartition des pouvoirs chez ceux qui résistaient aux Peuls, j’analyse les stratagèmes mis en œuvre par l’Allemagne pour mener à bien son projet de séparation précaire des anciennes régions confédérées aux fins de les assujettir à l’administration peul de Bourha. Enfin, j’examine la gestion de cet héritage allemand par les français, non seulement du point

---

<sup>1</sup> This was originally published in Adama, Hamadou (éd.), 2016, *Traditions historiques et développement, Mélanges offerts aux Professeurs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* (Annales de la FALSH, Numéro spécial Volume XV), pp. 421-437, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

de vue de la répartition des pouvoirs et des canaux d'accès au pouvoir, mais aussi de l'impact de son action sur l'avenir de l'arrondissement.

### **L'arrondissement de Bourha : un cadre hétérogène et dynamique avant l'occupation européenne**

Parmi les peuples ayant quitté le Mandara pour le plateau fertile de Bourha, figurent deux grands groupes humains : les Gudé et les Bana. Ces deux groupes, après avoir investi cette partie du territoire, ont aussitôt mis en place un système d'encadrement analogue qui les a distingués de leurs voisins.

#### **Les grands groupements ethniques et leurs modes d'encadrement**

L'arrondissement de Bourha semble aujourd'hui être un cadre multiethnique difficilement saisissable, en raison du morcellement des traditions d'origine de ses habitants. Pourtant, en la suivant de bout en bout, cette multitude tend à se fusionner autour de deux grands groupes que sont les Gudé et les Bana.

Les Gudé qui sont, sans nul doute, les premiers occupants de l'arrondissement connaissent plusieurs appellations. Ces noms varient en fonction soit de leur lieu de dispersion qui est Gud, soit de la nature de leur habitat généralement fait en seko (pluriel chekke « *Yimbe Chekke* » (Meek 1963) ou de la structuration de leur armée à l'image de celle des abeilles « *Motchikina* ». En fait, sous l'appellation « Gudé » l'administrateur britannique Mc Bride regroupe tous les peuples de la région ayant les piedmonts de Gud comme centre de diffusion ou capitale politique et administrative, ou utilisant le gudé comme langue véhiculaire (Mc Bride 1935). Se basant sur ces critères, ce groupe ethnique a essaimé l'arrondissement par vagues successives et quelque fois en rangs dispersés.

Le premier sous-groupe gudé nommé Motchikina est sans doute le plus ancien occupant. Il est constitué des chasseurs éleveurs Arabes-Choa ayant intégré les monts Mandara méridionaux suite aux razzias des grands royaumes du bassin tchadien et de la famine ayant sévi dans cette région au XVe siècle. De la région de Goudour, ils empruntent le couloir montagneux quittant la plaine du Diamaré pour atteindre successivement Choua et Mbourma<sup>2</sup> (Lestringant 1964 : 99). C'est de cette localité qu'ils vont progressivement infiltrer les piedmonts du Mandara jusqu'au golfe fertile de Gud, où ils entrent en contact avec les

---

<sup>2</sup> Mbourma est la première appellation du village de Boukoula actuel.

populations de Dirbissi d'origine Goudour. C'est aussi une des fractions de ce sous-groupe qui va dominer le plateau de Bourha, après l'invasion de Boukoula par Nwang-raga.

Le deuxième sous-groupe gudé nommé Tchéké, entre dans l'arrondissement en provenance de Gella, deuxième capitale de la confédération gudé. Les traditions rapportent que cet État en pleine expansion économique au XVIIe siècle avait été très actif dans le commerce des esclaves avec le pays Fali de Neri à l'Est. Le village de Djekki (*wouro tcheke'en*) en fulfulde, y tenait alors lieu de relais à ces échanges, mais aussi de secteur administratif de la confédération ayant en charge le contrôle des villages Movoy et Gujuguju. Découvrant des bénéfices à orienter ledit commerce vers le pays Njeng, Djeki dut couper ses relations avec Gella, en développant un parler qui s'apparente à un jargon de la langue gudé. C'est ainsi que ses confrères le traitent de *majarwin* en gudé, d'où le nom de Sharwa utilisé aujourd'hui pour les désigner (Mohammadou, 1988).

Le troisième sous-groupe que constituent les Djimi quitte Lamorde suite à la dégénérescence de cette première capitale confédérale des Gudé. Ce conflit qui naît à Lamorde devait conduire à la chute de cette capitale supplantée par Gella. En effet, certaines fractions refusant d'être supplantées par Gella gudé, migrent vers l'Est pour tenter d'y fonder un nouveau royaume. C'est cette aventure qui les conduisit successivement à Ba, puis Bagira et, enfin, la plaine de Bourha-Wamngo. Ils ne purent atteindre Dihi, parce que leurs confrères gudé de Boukoula les avaient précédés. C'est d'ailleurs cette fraction qui les surnomma *majiimine* (les descendus), contrairement au nom de Fali qui leur avait été attribué par leurs confrères de Lamorde<sup>3</sup>. Toujours de Lamorde, la sécheresse qui avait été suivie d'une grave famine au XVIIIe siècle avait mis en conflit les prêtres soukour en service dans la région avec la population. Ce conflit avait pour cause le refus des prêtres, mal entretenus par les princes successeurs de Lamorde, d'intercéder en faveur du peuple en vue d'atténuer la sécheresse. Ce refus d'intercession devait valoir à ces prêtres leur expulsion du pays gudé. Ils se réfugièrent en marge des Daba. Là, ils furent surnommés Maday, qui veut dire «les expulsés» en langue gudé, mais les échanges qui s'établirent entre eux et leurs voisins Daba leur valurent le nom de Daba-Maday (Kamougnana, 2009 : 207).

Les Bana restent le groupe le plus diffus de cette diaspora, hors des frontières gudé. Originaires du pays Higi, leur dispersion a pris la forme de flux migratoires libres vers les centres de rayonnement religieux de Soukour et de Goudour (Sa'ad, 1970 : 80). C'est ce groupe stationné à Mijilu que l'invasion du Bornou va repousser vers l'Est pour occuper les montagnes

<sup>3</sup> Usman Wubila, interviewé le 24 février 2008 à Yola.

de Choua après avoir débouté les Tcheke qui migrent finalement à Terek. Dès lors, les nouvelles communautés s'organisent autour de Nyem-Nyemi Guili, Mazavou, Choua, Oudda, Gamboura, Passa, Mahaw et Ngongona. De ces contrées d'autres familles vont migrer vers l'Ouest pour occuper la région comprise entre Oula et Moukta (Naikoua, 2004 : 11).

Hors de leurs frontières, les Bana ne semblent pas constituer une entité politique affermie. Loin de leur centre de dispersion, les Bana de l'Est (Mazavou, Ngongona, Mahaw et Passa) sont généralement assimilés aux Daba et Kapsiki qu'ils ont côtoyés durant leurs parcours migratoires. Chez ces derniers, les cadres de vie sont très restreints, de formes isolées et quelquefois des plus éphémères autour des massifs que dirigent les chefs de clans (*Maz*) et ne se rattachent guère à un centre bien défini (Boutrais, 1973 : 43). L'autorité de ces derniers ne s'étend que sur des groupes descendant d'un même ancêtre. En tant qu'unités de peuplement dispersées, ces groupements étaient constitués, en lignage dont l'autorité et l'identité culturelle s'étendaient sur quelques massifs environnants où le lignage, prolifique, avait essaimé de nouveaux hameaux (Martin 1968 : 78). Ne se réclamant d'aucune autorité centrale, ils agissaient librement sous le contrôle sécuritaire et spirituel de leur chef de terre, qui était en quelque sorte leur génie de la nature (Schaller, 1973 : 104). Dans ces groupes n'ayant pas développé un cadre assez large et contraignant de commandement, l'autorité du (*Maz*) choisi selon l'âge ou la position sociopolitique était essentiellement morale (Raynaut, 1987). On peut comprendre pourquoi la conscience de la solidarité n'a jamais reçu un écho favorable au sein de ces groupes (Lombard, 1967 : 53). Cet état a même justifié à cette époque la solitude de Oudda face à la cavalerie peul du Fombina. Cette vie indépendantiste fut même quelques fois la cause de leur démembrément entre Gawar, Bourha et Hina.<sup>4</sup>

Chez les Bana de Guili, Oudda, Nyem-Nyemi, Choua-Tamsi et Gamboura par contre, l'organisation était calquée sur le modèle confédéral en vigueur dans la région entre les XVIIe et XVIIIe siècles (Roupsard, 1987 : 58). Inspiré des modèles administratifs de leurs voisins Kapsiki et Kilba, le modèle confédéral ici appliqué comporte un principe de commandement étranger aux liens de parenté. Leurs chefs (*Maz*) ne sont plus que des « doyens de lignage », car ils regroupent sous leurs ordres des populations qui ne se réclament pas d'une même parenté (Terde, 1987 : 17). C'est très généralement la symbiose de plusieurs patrilignages autour d'un chef, les autres ne possédant qu'un prêtre et des ancêtres-conseillers. Le chef de groupement ainsi constitué exerçait des fois une fonction de « chefs de guerre » en cas de crise (Tassou, 2005 : 48). Cependant, cette symbiose demeurait fragile et restreinte puisqu'elle ne possédait

<sup>4</sup> Entretien avec Alkali Choa et Jaouro Albert à Soua-Tamsi (Cameroun), le 16 janvier 2006.

pas un chef fédérateur pouvant unir tous les grands villages indépendants de Guili, Oudda, Nyem-Nyemi, Choua-Tamsi et Gamboura.

Plus au sud des Bana, se dresse une autre forme d'organisation confédérale mi-théocratique mi-féodale. Héritiers naturelle des systèmes théocratiques de Gudule et Soukour que des royaumes militaires du Bornou et du Kororafa, les traits caractéristiques de ce type d'encadrement résident dans l'incorporation de tous les clans d'origines diverses à la gestion des affaires communes par ordre d'arrivée. En effet, selon la tradition des Gudé, les étrangers occupent généralement les postes de leadership (Sa'ad, 1977 : 17). Dans cette charte de cohabitation, les premiers occupants devaient être les « maîtres de la terre », tandis que les autres devaient détenir les titres de « conseillers » et de « commandeurs », en fonction de leur période d'arrivée et quelquefois de leur importance numérique ou de certains de leurs dons spécifiques. Appliquant cette logique à Gud, le tout premier village revendiqué par tous les Gude, ceux d'origine Gudur furent des maîtres de la terre (*barkuma*), tandis que ceux de Sukur furent des conseillers (*hledima*) au côté des Arabes-Choa auxquels échut le pouvoir (*nwanwune*), car, ils étaient venus les derniers. De la sorte, toute organisation spatiale allant des villages au chef-lieu de la confédération, en passant par les secteurs devait se faire sur la base de la charte de cohabitation qui implique la participation de toutes les composantes sociales (Kamougnana, 2009 : 198-200). C'est ainsi que tout chef temporel (*Nwanwa*) était désigné par les « maîtres de la terre » issus du clan fondateur. Ces derniers contrôlaient aussitôt sa gestion par le biais des conseillers (*Birmine* ou *Zarmine*) représentant par ordre migratoire les autres familles ou clans établis dans l'unité spatiale de commandement (Kamougnana, 2009 : 197-211) par l'approbation de leurs « maîtres de la terre » respectifs et non d'une logique martiale (Sa'ad, 1979 : 19). La fonction du chef confédéral<sup>5</sup> consistait, en conséquence, à assurer la sécurité de la sphère fédérée et, en tant que tel, il détenait le pouvoir militaire et politique qui lui permit de mener des guerres offensives pour constituer un vaste royaume dès la fin du XVIIe siècle (Yaro, 1975 : 28). En étendant son autorité du pays Njay au Sud aux marches des Matakam au Nord, ce royaume avait réussi à contrôler toute la partie centrale et méridionale des Monts Mandara (Mohammadou, 1988 : 11). Pour mieux administrer cette aire spatiale orientale de la confédération qui jumèle l'actuel arrondissement de Bourha, le Mouvya l'a divisé en huit (8) secteurs dotés chacun d'un général d'armée ou *Nwan-raga* qu'assistent les « maîtres de la terre ». Ces secteurs sont Mbourma (Boukoula), Dougouji, Douva, Shidifi,

<sup>5</sup> Ce chef est aussi désigné par le titre de *Nwanwa-guera* pour le spécifier de ses chefs vassaux qui se nomment *Nwanwa* ou *Nwanwa-raga*.

Djeki, Bourha, Dihî et Choua-Tamsi. Et pour faire sentir la force de leur influence conservatrice sur ces secteurs et bien d'autres situés à l'ouest de ceux-ci, les chefs de la confédération gudé n'ont pas manqué, à l'image des sultans du Wandala et des Maï du Bornou, de concentrer entre leurs mains les fonctions temporelles et religieuses, afin de mieux contenir toute forme d'opposition et de sécession. Et, c'est la mise en place de ce système d'administration qui a hiérarchisé l'autorité et multiplié aux différents échelons de l'organisation, les représentants du pouvoir confédéral.

Cette hiérarchisation spatiale a fédéré solidement le Mouvyâ, si bien que l'autorité du souverain tendit vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à s'individualiser encore plus, non seulement au sommet de l'aire confédérale, mais au niveau de toutes les régions. C'est à cette époque que la confédération, centrée successivement autour des citadelles de Mubi-Lamorde et de Gella mit en place, pour la première fois, un conseil confédéral dénommé *guundirin* (Mc Bride, 1935 : 1). Ces chefs ont même développé des tournées administratives et militaires pour s'assurer de la bonne gestion de leurs aires d'influence. En accumulant de la sorte les fonctions militaire, spirituelle, politique et parfois de premier arbitre ou de juge suprême, ces chefs ont fini par acquérir ce que Lissouba appelle « une quittance pour régner sans partage » (Lissouba 1975 : 52) et demeurer absolument l'épicentre de la société (Gonidec, 1978 : 287).

### **De la migration peule à l'implantation de leur poste militaire (1880-1901)**

Lorsque les Peuls yillaga partis du Bornou et des pays hausa, arrivent dans les monts Mandara méridionaux, leur présence n'était visible qu'autour d'Uba, Digil, Mubi et Madagali (Mohammadou 1988 : 20-25). Du fait de leur fonction pastorale, ces Peuls se regroupaient autour de leurs noyaux familiaux (*le'i*, pluriel de *legnol*) éparpillés dirigés chacun par un patriarche ou *jaouro* (Djingui 2006 : 77) que supervisait un *ardo* (pluriel *arbé*). L'*ardo* ou guide de clan était alors investi d'une autorité de renom.<sup>6</sup> Et, sous cet encadrement qu'ils pacageaient entre Digil et Godjanga au Nord de Mubi sous la conduite d'Ardo Hammari, avant de camper entre Bagira et Mutchala. A cette époque, Bourha était alors une prolongation orientale de la confédération gudé.

Cette cohabitation pacifique et surtout leur nombre restreint justifiaient pourquoi malgré les conquêtes peules réussies dans le Diamaré, à Madagali, dans le Mayo-louti ou la Bénoué, Ardo Adamarri Hammari qui trônait sur les Peuls de la région hésita de renverser les pouvoirs locaux à son profit, d'autant plus que ces derniers étaient leurs alliés légendaires. Unir les îlots peuls

<sup>6</sup> NAK, Yolaprof, K. 2, Hauptmann Karl Strümpell, 1912, *History of Adamawa*, Hamburg, p. 50.

autour de son poste militaire de Bagira, afin de le transformer en lamidat ne fut aussi pour Adamarri une ambition très ravivée, dans la mesure où les Foulbé peu nombreux, ne pouvaient jamais attaquer directement ces massifs qui se dressaient à eux. Et, la seule présence de ces avant-postes montagneux constituait une menace permanente.<sup>7</sup> Bénéficiant déjà de l'attention de ses hôtes *Djimi* qui lui accordaient gracieusement des pâturages paisibles, c'est sans doute pour sortir de ce cadre exigu qu'Ardo Bouba Sambo abandonna ce premier site pour se fixer à Gouri dès 1860 d'où il jouit des opportunités de dominer les pays Bana, Daba et Téréki voisins.

Et, c'est parvenu à ce nouveau site que ce dernier chercha à établir des rapports matrimoniaux avec les Gudé de Dihi, duquel mariage est issu Ardo Oumarou Sanda. Mais, Ardo Bouba Sambo mourut en 1880 sans réaliser ses ambitions en raison de l'isolement du nouveau site. C'est finalement son fils Oumarou Sanda, parvenu dans ce village de Bourha-Wamgo situé à équidistance entre ses protecteurs Jimi et ses oncles maternels de Dihi, qui se donne véritablement les ambitions d'organiser le lamidat, non sans craindre cette fois les résistances des Bana et Daba. Pour des raisons stratégiques, Oumarou Sanda va migrer vers Bourha où il jouit de bonnes relations avec les Gudé et Djimi installés bien avant les Peuls. Car en effet, si les Peuls ont tissé des relations beaucoup plus pacifiques avec les Djimi et les Goudé, la guerre meubla leurs rapports avec les Daba, Bana et Terek. Ces relations tumultueuses expliquèrent d'ailleurs la résurgence des attaques violentes entre les Peuls et les populations d'Oudda, Gamboura, Zahoura et Terek que même la coalition des troupes des lamibé de Bourha, Mubi, Yola, Garoua, Tchéboua, Bibémi, Guider et Ngaoundéré conduite par l'Emir Zoubeyrou ne put arrêter définitivement. Et, cette bataille qui opposa les Bana aux Peuls pendant plusieurs semaines ne connut une trêve qu'avec la mort d'Ardo Aji de Mubi (Mohammadou, 1988 : 306).

Le choix de Bourha par Oumarou Sanda était idéal tant ce territoire eut toujours exercé un fort attrait pour les bergers peuls du fait de la richesse de ses hauts pâturages tant en période d'hivernage que de saison sèche. En outre, ce territoire était aussi un carrefour qui mettait en contact non seulement le Diamaré et la région de Mubi par la route montagneuse passant par Oudda, mais aussi la région de Mokolo à celle du Mayo-Louti. Cette situation carrefour doublée de ses potentialités agropastorales explique pourquoi les Peuls avaient toujours cherché à le dominer (Mohammadou, 1988 : 304). Et dans ses ambitions d'élargir son aura hégémonique, Ardo Oumarou Sanda qui prit la direction de son clan en 1880 épousa Dalouda

<sup>7</sup> Yérima Moustapha Aboubakar, prince du lamidat de Bourha, entretien avec Harouna Roger, le 23 septembre 2004 à Maroua.

dit Haoua, une Djimi de Mitchimi, mère du futur lamido Aboubakar.<sup>8</sup> C'est ce mariage qui lui donna la possibilité de s'établir sans gêne à Bourha et de repousser ainsi les frontières de sa zone de commandement au Nord avec Gawar, à l'Est par la chefferie de Hina qui contrôle les Bana de Gamboura, au Sud par le lamidat de Bachewo et à l'Ouest par la chefferie de Mubi qui contrôle Boukoula. Au Sud-Est, il occupa une partie des pays Daba (Panaye, Tsoumaye, Bourngala, etc.). Mais, il faut relever que l'existence des multiples poches de résistance dans les zones accablées et celles qui restent à conquérir (Beauvilain, 1989 : 18), explique ici la gêne liée à la transformation du poste militaire de Bourha en lamidat tant sous l'emprise de Yola que sous les dominations allemande et française tout comme la distribution à l'infini de l'espace païen en cellules montagnardes indépendantes.

### **La conquête allemande et l'implantation du lamidat de Bourha (1901-1915)**

Lorsque l'Allemagne prend entièrement le contrôle de Mubi, c'est sans doute les vœux d'Ardo Oumarou Sanda de multiplier son influence sur des zones insoumises qui se réalisent (Mohammadou, 1988 : 310). Cette option allemande, conçue pour réaliser une organisation territoriale de circonstance (Rudin, 1968 : 183-184), autour du poste militaire de Mubi en 1903 (Dikoumè, 2006 : 53) laissait dans l'imprécision totale les pouvoirs réels accordés à Oumarou Sanda ainsi que le degré de contrôle exercé sur lui par l'administration allemande. Ceux-ci en profitent pour réinstaurer non pas leurs postes de commandement jadis décadents, mais pour s'établir comme des chefferies autonomes (lamidats), doublées de mécanismes répressifs, qui entraînent dès lors une profonde évolution politique et administrative contrastant avec celle précédente (Coquery-Vidrovitch, 1989).

En effet, après l'accueil sanglant que leur réserve le village de Vimtim où le capitaine Thierry Hamptman connut en 1904 une fin tragique, rien d'étonnant que l'Allemagne préfère confier la gestion de la région de Mubi et ses environs que peuplent les Gudé et leurs confrères Djimi aux Peuls. Ajouté aux fréquentes incursions des cavaliers peuls un appui constant des troupes allemandes, le zèle conquérant des lamibé de Mubi et Bourha, ne pouvait que produire des mouvements de résistances et de pillage (Cornevin, 1969 : 38). Ceci valut à la région d'être ultérieurement sillonnée par plusieurs expéditions, à savoir celles de Zimmerman, Schipper et Strumpell en 1906, Von Crailsheim en 1910 et Schwartz en 1912. Et face à cette centralisation du pouvoir autour du lamido auprès de qui la milice allemande jouait un rôle protecteur et

---

<sup>8</sup> Yérima Moustapha Aboubakar, prince du lamidat de Bourha, entretien avec Harouna Roger, le 23 septembre 2004 à Maroua.

parfois d'exécuteur de besogne (Roupsard, 1987 : 14-22),<sup>9</sup> les populations n'avaient plus ou moins conscience que de leur vulnérabilité. C'est pourquoi leurs sentiments à l'égard de Bourha sont si ambigus : un mélange d'admiration, d'envie et de crainte. Ce n'était donc pas sans raison qu'ils avaient trouvé des résistances farouches chez les Bana, Daba et Terekî qui voyaient avec dédain que leur soit imposée l'influence de Bourha qu'ils avaient longtemps combattus.<sup>10</sup>

C'est pendant cette période que le lamido Oumarou Sanda (1880-1915) devient le véritable jouisseur de la présence allemande en se donnant la possibilité de constituer un lamidat dont il propose lui-même les frontières. Au Nord, il se proposa de faire limite avec le lamidat de Gawar qui étendait alors son influence sur le pays Kapsiki. Au Nord-est, il entend se partager le grand groupement Bana avec les lamidats de Gawar et Hina. Dans ce partage, Gawar garde Oudda-Laka, Hina occupe Gamboura tandis qu'il se réserve Goulékini. Au Sud-est, il envisage faire frontière avec le pays Daba de Mousgoy et ainsi, il se réserve les villages Daba de Nivé, Nguéver, Teleki, Panaye, Nari, Matalao, Garoua-Daba. Par rapport à Mubi, sa limite passe sur le Mayel Kadam et donc englobe Djilvou, Baguira, Gouri, Mbidwa, Gandira et Boukoula tandis qu'au Sud, ce lamidat fait frontière avec celui de Bachéwo.

En fait, lorsqu'Oumarou Sanda mourut en 1915, il laissa à son fils Aboubakar un territoire nominal agrandi s'étendant des sources du Mayo-Oulo au Sud aux terres de Gawar dont il possédait une partie. De l'Est à l'Ouest, le lamidat de Bourha formait respectivement la frontière avec les chefferies de Hina et Mousgoy et le lamidat de Mubi. Toutefois, pour que Aboubakar puisse jouir réellement de son héritage territorial, il lui fallait une parfaite connaissance du pays, beaucoup de doigté, et surtout une grande patience pour gagner la confiance des populations que ses prédécesseurs avaient jusque-là pourchassées ou asservies en permanence. C'est cette initiative que les Français vont tenter de réaliser à sa place, mais sans succès, d'où l'avènement des groupements d'administration directe et des cantons.

## **L'arrondissement de Bourha sous administration française**

L'Allemagne vaincue, la France et la Grande-Bretagne décident de placer sous l'autorité de leurs pays respectifs les zones occupées par leurs troupes.<sup>11</sup> Par ce premier partage de la région,

<sup>9</sup> L'auteur rapporte même que ce contrôle des populations païennes s'avéra d'autant plus difficile que, pour parvenir à leurs fins, les responsables militaires allemands durent s'allier aux lamidats foulbé auxquels les montagnards avaient résisté pendant tout le XIXe siècle.

<sup>10</sup> ANY, 2AC17117, p. 16.

<sup>11</sup> Sur les découpages territoriaux de la frontière occidentale du Cameroun, lire D. Abwa, 1998, *Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Presses Universitaires de Yaoundé et Presses de l'UCAC, Yaoundé. D. E. Gardinier, 1967, "The British in the Cameroons, 1919-

le lamidat de Bourha se voit alors retirer Gandira et Djilvou au profit de Mubi. En plus des pertes territoriales, Bourha perdait aussi à jamais le soutien officiel légendaire de Mubi dans la soumission de son lamidat.

### **La mise en place des Groupement d'Administration Directe (1915-1952)**

Mais, le lamidat de Bourha tel que l'a conçu le système allemand, n'exista que par la volonté allemande et ne pouvait être autre chose que son instrument et sa propriété (Coquery-Vidrovitch, 1992 : 89). Toutefois, ayant relativement la maîtrise de la région et auréolé d'un prestige certain, les Français vont trouver en la personne du lamido de Bourha, un homme politique à qui ils devaient prêter main forte dans la réorganisation de leur unité de commandement. En effet, comme tous les autres lamibé, le lamido de Bourha se présentait comme un interlocuteur tout indiqué (Abwa 1980 : 116), d'autant plus que ce dernier était le seul à disposer d'une force de répression et d'une influence considérable.<sup>12</sup> C'est dans ce contexte que le lamido de Bourha renforça son pouvoir au détriment des autres chefs ethniques que l'administration trouvait très nombreux et quelquefois non conciliants. A cet égard, pour les Français, il s'agissait dans l'optique de *l'indirect rule* de déléguer au lamido la tâche d'assurer, avec une certaine autonomie, la gestion quotidienne des populations pour leur compte.

Cependant, dans la mise en valeur de ce territoire qu'ils venaient d'acquérir, les Français avaient rencontré d'énormes difficultés avec les chefs musulmans. Et comme le rappelle si bien le chef de subdivision de Mokolo, les Peuls furent de parfaits organisateurs, mais aussi et d'abord, d'habiles déracineurs qui surent flatter et exploiter les goûts indépendants, individualistes et même anarchiques qui marquent le caractère des païens, pour ruiner.<sup>13</sup> Et pour mettre fin à ce règne de violence, l'une des méthodes françaises consistait à gouverner à travers les gouvernants légitimes que sont les chefs des groupements en présence, qui sont de par leur devoir « *attachés au pays* », « *émanant de leurs milieux* » (Johnson, 1991 : 252-253). Ceux-ci devaient être maintenus dans leur autorité et prestige par les bons offices de l'administration française.

---

1939”, In P. Gifford and W. R. Louis (ed.), *Britain and Germany in Africa: Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven and London, Yale University Press. A. H. M. Kirk-Greene, 1958, *Adamawa: Past and Present*, Oxford University Press, London. B. Chem-Langéé, 1984, *The paradoxes of self-determination in the Cameroons under United Kingdom administration: The search for Identity, well-being and Continuity*, University Press of America, Lanham.

<sup>12</sup> APM, APA 12065/E, Rapport Annuel de la Subdivision de Mokolo, 1951, pp. 8 et 12.

<sup>13</sup> Rapport annuel, Subdivision de Mokolo, 1943.

En effet, les Français étaient convaincus qu'ils ne pouvaient pas recréer une société selon des lois scientifiques, et c'est pour cette raison qu'ils ont opté pour le respect de la tradition, tant ils croyaient que chaque société contient la forme de gouvernement qui lui convenait le mieux. La pratique de ce mode d'administration dite indirecte (*Indirect Rule*)<sup>14</sup> consistait, pour les Français, à laisser aux autorités ethniques autochtones et peules le soin d'administrer leurs populations selon leurs traditions, à condition que celles-ci ne heurtent leurs principes civilisateurs. Ces autorités indigènes devaient simplement être alors des relais dans leurs sphères de commandement respectives. Et, dans cet arrondissement pluriethnique, il était important que les nouvelles institutions mises en place devaient assurer la représentativité et la visibilité de chaque groupe ethnique dans sa zone d'influence, pour aboutir alors à une autorité plus légitime, plus efficace et plus sûre. C'est sans doute le rôle qu'avaient joué dans cette région les représentants régionaux du Mouvy et les doyens d'âge chez les Daba et les Bana qui, avec leur base familiale, clanique ou territoriale, assuraient la représentation de leurs groupes. C'est en effet, l'ensemble de ces aspects qui devait être pris en compte dans la réforme des institutions indigènes pour qu'elles soient pérennes.

Dans cette représentation « territorialisée » du social (Mercier, 1959 : 62), très prisée dans l'entre-deux-guerres, c'était dans la relation, mieux sa « fusion » avec la terre, symbolisée par l'idée « d'enracinement » que l'homme devait trouver l'harmonie sociale et refaire son identité.<sup>15</sup> Ce fut même, l'un des principaux projets politiques de l'administrateur colonial, lui aussi « *rattaché au sol* » par l'intermédiaire de la circonscription ou de la subdivision (Guèye, 1966). Car, pour l'administration française, l'encadrement au niveau local était considéré comme un facteur important dans le développement des « indigènes ». Et, de l'avis de P. Mercier, cette institution devait s'imposer tant la fonction principale d'administrateur colonial n'était pas de servir l'Etat, mais un territoire (Buell, 1928 : 375).

C'est sans doute ayant à l'esprit cette évidence que l'administration française, pour atteindre cet objectif, avait choisi par l'intermédiaire du *lamido* de Bourha quatre *jaouro* de sa cour jouissant d'une renommée dans la région parce que soit la connaissant mieux ou parce qu'eux-mêmes étaient issus de ces milieux. Ces représentants qu'étaient Bakari, Loumbi et Falama furent affectés respectivement à Boukoula, Guili et Teleki, Ardo Sanda se réservant le groupement Jimi avec siège à Bourha. Tout d'abord, connaissant mieux la source de la légitimité de leur

<sup>14</sup> Les travaux relatifs à ce système sont ceux de Lugard (lord), 1922, *Dual Mandate in British Tropical Africa*, Blackwood, London; Perham M., 1934a, « A restatement of Indirect Rule » in *Africa*, n° 7, juillet, pp. 321-334; Perham M., 1934b, « Some problems of Indirect Rule in Africa », *Journal of the Royal Society of Arts*, n° 82, 18 may, pp. 689-710.

<sup>15</sup> L.W. Gann, P. Duigan, 1978, *The Rulers of British Africa, 1870-1914*, Stanford, Hoover Institution Publications.

pouvoir et ne disposant pas de moyens de pression, ils ne se limitèrent qu'au seul rôle de représentants du lamido ou d'intermédiaires entre le chef de subdivision et les chefs de clan pour les inciter à payer les impôts et à participer aux travaux d'utilité publique.

Dans le cadre du renforcement de leurs capacités, ces représentants devaient maîtriser les rouages des coutumes locales avant de s'imposer comme maître des lieux. Les représentants ainsi en poste dans ce qui était considéré comme *lamidat* de Bourha prirent dans cette logique comme femmes les filles des chefs de clans influents de leurs sphères respectives, ce qui conforta leurs hégémonies. Bakari, par exemple, épousa la fille du chef très influent de Boukoula que fut Damawina. Loumbi de son côté prit une deuxième femme chez les Bana.

Cependant, par anticipation sur l'objectif à atteindre, jaouro Falama se montra intrépide contre les Tchéké qui le massacrèrent. A cause de cet incident, l'objectif de faire du groupement Tchéké un groupement d'administration directe échoua. Il fallut attendre le 04 juillet 1939 pour que jaouro Bakari de Boukoula use de sa maîtrise de la langue à laquelle il faut adjoindre le rôle de sa cavalerie pour arriver à bout des Tchéké et les incorporer au groupement gudé de Boukoula. Toutefois, profitant du jeu d'influence qu'avait Aboubakar sur Loumbi et Bakari qui furent ses anciens courtisans, l'administration française avait créé une hiérarchisation entre les trois chefs qui, malgré tout, avaient le même statut de chefs de leurs groupements d'administration directe respectifs. Ainsi, Aboubakar fut le chef supérieur tandis que Loumbi et Bakari devinrent ses vassaux nominaux, d'où l'affermissement du pouvoir peul qui disparut aussitôt avec la politique d'émancipation administrative des Montagnards (Beauvilain, 1989 : 395).

En 1939, fut décidée la création des groupements Motchékina et Bana successivement les 04 et 20 juillet. Cette mesure d'émancipation fut complétée le 31 décembre 1941 par le regroupement des Bana du lamidat de Gawar avec ceux de Bourha. Par ces efforts, les Français étaient arrivés au démembrement du lamidat de Bourha en 1943 en cinq groupements autonomes des Terek (Djéki, Movoï, Douva, Tchévi, Popoha), des Goudé (Boukoula, Maboudji, Zahoura, Doukoudji, Ngonga), des Daba (Madaye, Garoua-Daba, Boko, Bourngala et panaye), des Bana (Oudda, Gamboura, Guili, Passa et Nyem-nyemi)<sup>16</sup> et des Jimi (Jimi, Bourha-Wamgo, Zoumbouda, Mbola, Mitchimi et Bourha). Plus encore, le lamido Aboubakar (1915-1943) observe avec amertume le démembrement de son lamidat au profit d'autres unités vassales.<sup>17</sup> En 1933 en effet, le capitaine Coste procédant à l'aménagement du pays Daba fit

<sup>16</sup> ASPM, Arrêté n° 1351 du 31 décembre 1941.

<sup>17</sup> NAK, Yolaprof, K3, *The Cameroon Organisation by French from December 1916 to August 1918*, p. 2.

passer à Guider les villages Goudé de Shidifi, Makday et Nari situés sur la rive droite de Mayo-oulo et le village Daba de Nivé. De même, cette politique se poursuivit par le rattachement des populations non-musulmanes du lamidat de Bourha en 5 groupements d'administration directe (Tcheke, Goudé, Daba, Bana, Jimi) dépendant directement du chef de subdivision de Mokolo.

Pour circonscrire davantage ces entités ethnico-territoriales le chef de subdivision de Mokolo<sup>18</sup> jugea même utile le 29 septembre 1948 d'adoindre les Bana de Hina à ceux de Guili pour constituer un groupement ethnique Bana autonome. En divisant le lamidat de Bourha par groupe linguistique, l'influence du lamidat peul de Bourha devait connaître son déclin dans la mesure où le lamido se retrouve seulement à la tête du groupement peul concentré uniquement autour de Bourha-village. Toutefois, il faut aussi souligner que cette approche ne pouvait s'accorder des réalités du terrain. Pour trouver une solution transitoire à cette question épineuse d'affranchissement des Djimi sans porter préjudice à l'autorité peule, l'option d'une administration directe provisoire de cette aire complexe fut projetée. Et c'est dans l'impossibilité des Djimi de s'organiser autour d'un des leurs que l'administration française recourut aux offices des Peuls pour commander non plus le lamidat de Bourha, mais plutôt le tout premier canton de Bourha. C'est ce maintien de l'élite peule qui explique pourquoi cette évolution politique du groupement Djimi ne fut qu'un demi-succès.

Dans ce nouveau contexte, le groupement ethnique, tout comme le lamidat, remplissait une fonction de rapprochement de l'administration de ses administrés, mais en l'occurrence sa spécificité tenait au fait que cette unité était créée pour administrer à part les populations ou des groupements non islamisés. Il faut ajouter à cette particularité de groupement ethnique d'administration directe son statut de circonscription spéciale mise en place pour assurer la représentation des groupes majoritaires. Et ces circonscriptions spéciales proposaient *in fine* de doter les chefs des groupements ethniques ou claniques, d'une autorité plus ou moins équivalente à celle du lamido Aboubakar de Bourha, malgré le risque pour ce dernier de voir l'érection de ses groupements ethniques vassaux en entités souveraines. En fait, loin d'être un détail, cette réforme mettait fin à son autorité et prestige, et donc cette réforme organisationnelle l'excluait de son paysage politique conquis ou à lui attribué par les puissances européennes. Privé d'une partie de ses prérogatives politiques, des ressources fournies par ses vassaux, le lamido Aboubakar s'était appauvri, se contentant de ses attributions d'intermédiaires de l'administration. Il n'était donc guère surprenant que ce dernier contribua à rendre critique cette politique d'émancipation ainsi amorcée dans son lamidat. C'est pour ces

<sup>18</sup> ASPM, Arrêté n° 717 du 20 juin 1941.

mancœuvres qu'il fut dénié et limogé en 1943. Mohammadou s'étant montré comme son père indocile, réfractaire et récalcitrant à cette politique française d'émancipation ethnique il connut également le même sort en 1948. Pour lui succéder, c'est le notable Biri, n'ayant aucun lien parental avec la famille royale qui fut désigné.<sup>19</sup> Par ces manœuvres, l'administration ouvrait une nouvelle ère, rompant totalement avec les pratiques lamidales.

### **L'institution cantonale dans l'arrondissement (1948-1960)**

Si l'administration française voulait bien libérer les groupes ethniques de l'arrondissement de Bourha du joug lamidal pour leur meilleure émancipation, l'institution cantonale innove sur beaucoup d'aspects.

En réalité, les nouveaux chefs de cantons différaient totalement des chefs d'antan. Choisis, en principe, en fonction de leur rang, mais surtout de leur docilité, et transformés en petits fonctionnaires, ils devaient se contenter d'assurer la transmission entre le commandement européen et les populations dont ils exigeaient des contributions jusqu'alors inconcevables (Abwa, 1989 : 205). Méprisés et haïs par leurs administrés, les chefs devaient donc percevoir des impôts qu'ils reversaient entièrement à l'administration, pour vivre d'un salaire qu'on leur supprimait au moindre manquement. Ils étaient donc de simples exécutants de l'administration française dépourvus de toute légitimité traditionnelle. Vers la fin de la domination française, la position de ces chefs s'effondra considérablement. La plupart de ces chefs ne furent supportés que dans la mesure où ils n'exercèrent pas trop leur autorité.

Il faut remarquer, en effet, que l'option de regrouper les populations sur des bases ethniques ne fonctionnent pas ici sur un terrain fertile, tant la fibre ethnique ne gouverne ni les pratiques, encore moins les représentations collectives. Placer un chef ethnique quel que soit son profil à un poste de commandement revient à garantir et à sécuriser les intérêts d'un groupe sur d'autres. Cette situation s'explique par le phénomène de symbiose et d'équilibre sociopolitique qui existait entre les représentants de l'aristocratie conquérante peule et ceux des populations autochtones. Ce type d'agencement des pouvoirs est d'ailleurs visible dans le fait que presque tous les lamibé sont métissés de parents peuls et autochtones. De même, ce type d'encadrement avait favorisé le renforcement des identités ethniques et l'émergence de nouvelles unités sans cadre géographique réel compte tenu de l'existence des îlots ethniques dans les grandes aires ethniques.

---

<sup>19</sup> Pour lui succéder, c'est encore l'administration française qui intervient dans le processus successoral en nommant Bouba Nenné en 1952, aussi notable de la Cour. Il régna de 1952 à 1975 et fut remplacé après sa mort par Yaya Biri.

Plus encore, on assista dans ce cas d'espèce à un renforcement de la désunion sociale par l'ajustement des frontières internes en faveur des ethnies majoritaires dont les référents identitaires obligaient les Peuls et les autres populations minoritaires à l'asphyxie par ceux majoritaires. La situation à l'époque était donc nette, il ne s'agissait absolument plus d'un commandement, puisque les populations minoritaires étaient complètement hors du jeu. Si ce procédé promettait l'avantage de regrouper des éléments disparates dans un cadre unique en vue de leur intégration progressive, ce ne fut pas sans heurter aussi les grands groupes ethniques désorientés en quête d'une meilleure prise en compte de leurs aires culturelles. Par la cantonalisation, la nouvelle hiérarchisation des populations se réalise donc autour des unités territoriales plus ou moins vastes et bien délimitées, avec une organisation structurée où se distinguent aisément le chef, le sous-chef ou représentant. La base de ces regroupements était plus une association géographique qu'ethnique.

L'abandon du projet de soumettre les Kirdi à l'influence de leurs oppresseurs légendaires (Boutrais, 1973 : 63) devait se réaliser dans un territoire où tous les groupes en présence devaient se sentir respectés et représentés. C'est ainsi qu'après avoir destitué les lamibé oppresseurs Aboubakar et Mohammadou, le chef de subdivision de Mokolo plaça les différentes communautés sous des personnalités choisies. Le terme « chef de canton » utilisé par l'administration française témoigne à souhait de tout le changement opéré sur la personne du lamido qui n'était plus le maître des lieux, mais un simple fédérateur des éléments païens et musulmans disparates. Dans cette réforme, les populations ne sont plus soumises à leurs supposés conquérants, mais aux représentants de l'administration française qui les recrutent, nomment et démettent. Calqué approximativement sur l'aire ethnique, le profil du nouveau *chef de canton* ne procédait plus du renforcement du verrou peul sur les païens, mais de leur politique d'émancipation (Zuccarelli, 1973).

Dans le but de se doter d'un maillage territorial adéquat, les Français dotèrent la subdivision de Mokolo d'une unité spéciale de supervision pour la partie sud de la subdivision placée sous la responsabilité d'un fonctionnaire d'autorité. Par cette mise en place de cette unité spéciale de supervision en charge des tournées administratives, la France pouvait normalement contrôler sa zone d'influence. Refusant la nomination des représentants ou de diviser les monts Mandara en fiefs musulmans, les Français tentèrent de cadrer leur sphère en unités ethniques sous des hommes issus du milieu.

## Conclusion

Au terme de cette analyse qui met en exergue l’itinéraire du passage de l’arrondissement de Bourha des régions confédérées aux cantons, il convient de retenir que malgré les efforts consentis par les différents acteurs pour mettre en place de nouveaux mécanismes et systèmes d’encadrement des populations, ces efforts semblent être mal adaptés. Il est impérieux de souligner que malgré les nombreuses réformes structurelles, l’émancipation des populations dans les unités de commandement auxquelles elles sont rattachées semble avoir du mal à se réaliser. C’est qu’en fait, il existe un mal à guérir à la base. Héritant d’une situation fragile sous les Allemands, l’administration française a contribué à balkaniser l’arrondissement de Bourha dans des cadres et sous des autorités qui sont encore contestés. Dès lors, la création de la chefferie administrative, les nominations et dépositions de chefs, dans des branches rivales, se sont partout succédées, au gré de l’arbitraire et des préférences du pouvoir colonial, multipliant ainsi les contentieux et les revendications entre les divers héritiers de ces chefs successifs. De plus, les limites des cantons ont, elles aussi, varié, excluant ou incluant par-là même telle ou telle fraction de l’aristocratie locale du groupe des prétendants. Ces deux éléments, la concentration des signes du pouvoir local sur une seule personne et le monopole de la fonction par les différentes branches d’une seule famille, convergent pour rendre compte de la permanence et de l’acuité des « conflits de proximité » ou des « conflits de parenté » autour de la chefferie de canton. Nommé à vie, le chef a donc un opposant à vie, en général le cousin ou le neveu qu’il a évincé lors de la course au titre.

Et c’est ce qui explique pourquoi la thèse de cantonalisation des sphères de commandement fut vouée à l’échec, étant donné qu’elle n’est ni réaliste, ni solide. De fait, la politique française n’a été, en fin de compte, qu’un *plasma*, un autre cheval de Troie aux conséquences imprévisibles dont l’arrondissement de Bourha éprouve encore de la peine à se débarrasser. En ce sens, la formule qui vise la promotion d’un cadre consensuel où les populations peuvent s’entendre, s’écouter et se donner les voies et moyens pour bâtir leur cadre non identitaire mais consensuel reste plus que jamais souhaité. En effet, elle est une des réponses fondamentales au problème de la pérennité du contrat social mis à dure épreuve par les réformes institutionnelles et organisationnelles des sociétés pluriculturelles.

## Bibliographie

Abwa, D. 1980. Le lamidat de Ngaoundéré de 1915 à 1945. Thèse de Master’s degree en histoire, Université de Yaoundé.

- Abwa, D. 1998. Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun. Presses Universitaires de Yaoundé et Presses de l'UCAC, Yaoundé.
- Beauvilain, A. 1989. Nord-Cameroun, crise et peuplement. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Rouen.
- Boutrais, J. 1973. La colonisation des plaines par les montagnards au Nord du Cameroun (Monts Mandara). Paris, ORSTOM.
- Buell, R.L. 1928. The Native Problem in Africa. VII, New-York, The Macmillan Company.
- Chem-Langëe, B. 1984. The paradoxes of self-determination in the Cameroons under United Kingdom administration: The search for Identity, well-being and Continuity. Lanham, University Press of America.
- Coquery-Vidrovitch, C. (dir.). 1992. L'Afrique Occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés 1860-1960. Paris, La Découverte.
- . 1989. Afrique Noire Permanences et ruptures. Paris, Payot.
- Cornevin, R. 1969. L'histoire de la colonisation allemande. Que sais-je ?, 1331, Paris, P.U.F.
- Foucher, M. 1994. Fronts et frontières. Paris, Fayard.
- Gaboua, N. 2004. Rites et pouvoir traditionnel dans les sociétés Bana du Nord-Cameroun. Rapport de licence, Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Gann, L.W., & Duigan, P. 1978. The Rulers of British Africa, 1870-1914. Stanford, Hoover Institution Publications.
- Gardinier, D. E. 1967. The British in the Cameroons, 1919-1939. *in*: P. Gifford., & W. R. Louis (ed.), *Britain and Germany in Africa: Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven and London, Yale University Press.
- Gonidec, P. F. 1978. Les systèmes politiques africains. t. XXVII, Paris, LGDJ.
- Hauptmann, K.S. 1912. History of Adamawa. Yolaprof, K.2, National Archives of Kaduna.
- Johnson, G. W. 1991. Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920). Traduit de l'anglais par F. Manchuelle, Paris, Karthala.
- Kamougnana, S. 2009. Les migrations du peuple gude. *in*: H. Tourneux et N. Woîn, (éds). *Migrations et mobilité dans le bassin du lac Tchad*, Marseille, Editions de l'IRD, 197-211.
- Kirk-Greene, A.H.M. 1958. Adamawa: Past and Present. London, Oxford University Press.
- Lamine, G. 1966. Itinéraire africain. Paris.
- Lissouba, P. 1975. Conscience du développement et démocratie. Dakar, Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines.

- Lombard, J. 1967. Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire. Paris, Armand Colin.
- Martin, J.Y. 1968. Les Matakam du Nord-Cameroun. Dynamique sociaux et problèmes de modernisation. Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Yaoundé.
- McBride, D.M. 1935. Mubi District Officer Report, (non classé). National Archives of Kaduna.
- Meek, C.K. 1963. Tribal studies in Northern Nigeria. vol. I, London.
- Mohammadou, E. 1988. Les lamidats du Diamaré et du Mayo-Louti au XIXe siècle (Nord-Cameroun). Tokyo, ILCAA.
- Raynaut, C. (dir.). 1997. Sahels, diversité et dynamiques des relations sociétés-nature. Paris, Kharthala.
- Roupsard, M. 1987. Nord-Cameroun : ouverture et développement. Coutances, Claude Bellée.
- Rudin, H. 1968. Germans in the Cameroon 1884-1914: A case study in modern imperialism. Yale, Greenwood press.
- Sa'ad, A. 1979. Survey of the economy of Eastern Emirates of Sokoto Caliphate in the nineteenth century. in: Usman B. (éd), *Studies in the History of the Sokoto Caliphate: the Sokoto Seminar Papers*. Ahmadu Bello University, Zaria.
- Schaller, Y. 1973. Les Kirdi du Nord-Cameroun. Strasbourg, Imprimerie des dernières nouvelles.
- Tassou, A. 2005. L'évolution historique des villes du Nord-Cameroun (XIXe-XXe siècles) : des cités traditionnelles aux villes modernes. Les cas de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Mokolo, Guider et Meiganga. Thèse de Doctorat Ph/D en histoire, Université de Ngaoundéré.
- Terde, R. 1987. Les populations païennes de la subdivision de Mokolo et leurs réactions à la colonisation française 1916-1960. Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé.
- Yaro, T. G., 1975. Continuity and change: a study of Gude-Fali relations from C.1750-1902. B. A, University of Zaria.
- Zuccarelli, F. 1973. de la chefferie traditionnelle au canton : Evolution du canton colonial au Sénégal 1885-1960. *Cahiers d'Etudes Africaines*, 13/50.

Cet article est protégé par les droits d'auteur de l'auteur. Il est publié sous une licence d'attribution Creative Commons (CC BY NC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/>

nc-nd/4.0/deed.fr) qui permet à d'autres de copier et de distribuer le matériel sur n'importe quel support ou format, sous une forme non adaptée, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que l'auteur soit cité et que la publication initiale ait lieu dans ce journal.



This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License (CC BYNC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>) that allows others to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the creator and initial publication in this journal.